

N/REF : 2/04/2026 8H41 C:265182 I:33807
V/REF : TEL
V/Email reçu le Jeudi 02/04/2026 à 8H41

REVOL OLIVIER

**16 TER CHEMIN JAYERES
38640 CLAIX**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 03 Avril 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 16 TER CHEMIN JAYERES - CLAIX - MR REVOL OLIVIER 06 03 43 17 85
RUE PRE DU MERLE

MOTIF : INTERVENIR POUR POMPE DE RELEVAGE - DEBORDEMENT DU TAMPON

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 02/04/2026 A 14H15
POMPAGE ET NETTOYAGE DE LA STATION DE RELEVAGE EU
VÉRIFICATION DU BON FONCTIONNEMENT
LE PROPRIÉTAIRE A DU SORTIR LA CUVE POUR REMPLACER LES TUYAUX
D'ÉVACUATION

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Pompage nettoyage pompe de relevage	1	250,00	250,00

TOTAL H.T.	250,00
T.V.A. a 10,00%	25,00
TOTAL T.T.C.En EURO	275,00

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN